

# L'éthique environnementale à la source de la bioéthique.

mai 2019

Pr Roger GIL

*Directeur de l'Espace de Réflexion Éthique Nouvelle-Aquitaine*

La Santé n'est pas que l'expression du patrimoine génétique ; elle est aussi liée à l'environnement qui module l'expression des gènes (épigénétique) mais dont les modifications liées aux activités humaines (agricoles, industrielles, sociales) peuvent retentir sur la santé. On sent dès lors poindre des conflits de valeurs entre des impératifs contradictoires comme par exemple ceux liés à l'utilisation de certains produits agricoles ou industriels et la santé.

Conflit de valeurs, tel est donc l'objet même de l'éthique et plus précisément de la bioéthique, de l'éthique de la vie. En fait la bioéthique a été portée dans la décennie 70 en Amérique du Nord, dans la décennie 80 en Europe de l'Ouest, par un vaste mouvement d'institutionnalisation. Il s'est exprimé par la création de Comités divers, certains institutionnels, dans les structures de soins et de recherche, d'autres nationaux, internationaux, organisés par les pouvoirs politiques. Cette bioéthique a été longtemps restreinte à l'éthique biomédicale. Il faut dire que dans ce domaine les questionnements ne manquaient pas : le procès de Nuremberg avait montré que des membres des professions de santé, praticiens et chercheurs avaient accompagné la politique nazi au mépris du respect de la dignité de la personne humaine. En outre les progrès inédits des sciences de la vie et de la Santé dans la trentaine d'années qui avait suivi la fin de la deuxième guerre mondiale avaient bouleversé les repères moraux traditionnels, en difficulté pour répondre à des questions qui ne s'étaient pas antérieurement posées. Si la création du mot bioéthique a été longtemps attribuée à Van Rensselaer Potter (1911-2001), oncologue à l'université du Wisconsin (USA), on doit constater que son livre, publié en 1971 et intitulé « La Bioéthique: un pont vers le futur » souhaitait avec ce terme unir les progrès des connaissances des sciences de la vie et les valeurs humaines, et témoigner « d'une espèce humaine acceptant sa responsabilité dans sa propre survie et dans la préservation de son environnement naturel »<sup>1</sup>. L'auteur veut se centrer sur la survie de l'homme et sur les conditions d'une survie « acceptable ». La bioéthique devait être un pont entre le présent et le futur, entre l'avenir de l'homme et celui de son environnement<sup>2</sup>, entre les sciences et les valeurs humaines.

Mais en fait c'est dès 1927 que le pasteur allemand Fritz Jahr créa le terme de bioéthique qui est pour lui l'éthique du vivant qui lui inspire l'impératif bioéthique qui étend l'impératif catégorique de Kant et qu'il formule de la manière suivante : « Respecte chaque être vivant

---

<sup>1</sup> Potter Van Rensselaer, *Global Bioethics: Building on the Leopold Legacy* (East Lansing, Mich: Michigan State University Press, 1988). p. 153-154.

<sup>2</sup> Van Rensselaer se référait d'ailleurs à l'éthique de la Terre (*Land ethic*) d' Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables ; suivi de Quelques croquis*, trad. par Anna Gibson (Paris: Flammarion, 2000) ; p. 74).

en général comme une fin en soi et traite le si possible comme tel »<sup>3</sup>. Il en appelait ainsi aux responsabilités éthiques non seulement à l'égard des autres êtres humains mais aussi à l'égard de tous les êtres vivants qu'il s'agisse des animaux et des plantes. C'est la même pensée que l'on retrouve chez Albert Schweitzer (1875-1965), pasteur lui aussi, théologien mais aussi philosophe et médecin, qui bien qu'il n'employa pas le mot bioéthique déclarait que « L'homme qui pense éprouve le besoin de témoigner le même respect de la vie à toute volonté de vivre autre que la sienne ». C'est ce qu'il appelait « le principe absolu, fondamental de l'éthique, ainsi que le postulat fondamental de la pensée ». Et il ajoutait :

*La grande lacune de l'éthique jusqu'à présent est qu'elle croyait n'avoir affaire qu'à la relation de l'homme à l'égard des humains. Mais en réalité, il s'agit de son attitude à l'égard de l'univers et de toute créature qui est à sa portée. L'homme n'est moral que lorsque la vie en soi, celle de la plante et de l'animal aussi bien que celle des humains, lui est sacrée, et qu'il s'efforce d'aider dans la mesure du possible toute vie se trouvant en détresse<sup>4</sup>.*

La bioéthique, dans son acception intégrative, ne peut donc se concevoir sans l'éthique environnementale, centrée sur la santé, qui a donc pour mission de veiller à ce que les activités humaines en détériorant l'environnement, ne retentissent secondairement sur la mortalité, la morbidité et plus généralement le bien-être des êtres humains<sup>5</sup>. Le réchauffement climatique en est un autre exemple. La fragilité de la nature, minérale, animale, végétale, comme du cosmos qui la baigne et la fragilité humaine ont ainsi partie liée. Ce constat impose un travail de discernement permettant aux peuples de mettre en œuvre des mesures performatives, le terme de peuple dans des démocraties pluralistes visant et le pouvoir politique et la conscience des citoyens.

---

<sup>3</sup>L'article de Fritz Jahr "Bioethics: A Panorama of the Human Being's Ethical Relations with Animals and Plants" fut publié en 1927 by Fritz Jahr dans the magazine allemande Kosmos. Hans-Martin Sass, « Fritz Jahr's 1927 Concept of Bioethics », *Kennedy Institute of Ethics Journal* 17, n° 4 (décembre 2007): 279-95.

<sup>4</sup> Albert Schweitzer, *Ma vie et ma pensée* (Paris: Albin Michel, 1960), p. 174.

<sup>5</sup> Roger Gil, *Les grandes questions de bioéthique au XXI<sup>e</sup> siècle dans le débat public*, Les chemins de l'éthique (Bordeaux: LEH éditions, 2018).